



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION

Homme de Pied

Durée : 14h (2 jours)

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire régissant les travaux d'élagage et l'usage de tronçonneuses,
- Être capable d'organiser des chantiers d'élagage (balisage, préparation du matériel),
- Être capable d'utiliser une tronçonneuse au sol (petit abattage, façonnage),
- Être capable d'assister les arboristes-grimpeurs dans leurs travaux (mise en place de systèmes de rétention, gestion des rémanents),
- Connaître les conditions et techniques de sauvetage d'arboriste-grimpeur depuis le sol.

Public et pré-requis :

Professionnels impliqués dans des travaux d'élagage.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il choisira des exemples et scénarii au plus proche de l'environnement de travail des candidats.

Durée :

Les sessions de formation peuvent accueillir jusqu'à 6 participants. La formation a une durée de 14h.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur expérimenté.

En salle (première demi-journée), le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements matériels et/ou informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, paperboard, etc.)
- Des documents/supports permettant d'explicitier les enseignements pratiques.

Sur le terrain, le formateur dispose des moyens suivants :

- Matériels permettant la démonstration et la mise en pratique des opérations de chantier.

Contenu :

- Rappel de la réglementation en vigueur en matière d'EPI (équipement de protection individuel) et de travaux en hauteur dans les arbres,
- Organisation et gestion de chantier : Vérification et préparation des équipements et matériels, mise en place d'un chantier d'élagage (balisage, organisation des postes de travail, règles de sécurité), gestion des rémanents d'élagage,
- Utilisation d'une tronçonneuse au sol : petit abattage, façonnage. Entretien courant (affûtage, nettoyage),
- Assistance au grimpeur : opérations courantes (gestion des cordes, ravitaillement), mise en place et gestion de rétentions (statique et dynamique), préparation/réalisation d'un sauvetage depuis le sol.

Suivi de l'exécution du programme :

Afin de suivre la participation des candidats et leur niveau d'acquisition, l'organisme de formation met en place les documents suivants :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur,
- Attestation de fin de formation nominative précisant les sujets abordés et le niveau d'acquisition du candidat.

Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formative. Le formateur effectue des démonstrations commentées qui sont ensuite réalisées, à tour de rôle, par les candidats. Chaque geste doit être correctement réalisé pour être validé. Le niveau d'acquisition du candidat est reporté dans l'attestation de fin de formation.

Évaluation de la qualité de la formation :

En fin de formation, le formateur consacrerait un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.

En complément, l'organisme de formation procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

A prévoir :

EPI complet (chaussures et pantalon anti-coupe, casque, protections oculaires et auditives, gants), tronçonneuses (hors élagueuses), panier-repas, eau.

Modalités et délais d'accès : Selon planning, nous contacter.

Tarif : Nous contacter.

Accessibilité PSH : Nous contacter.

Contact : Parc et Forêts – Bertrand AVRIAL – info@parcetforets.fr

En 2023, Parc et Forêts a formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr
www.parcetforets.fr